

Paris, le 4 mars 2019

Le Secrétaire général parlementaire de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, M. Jacques Krabal, félicite la Moldavie pour le bon déroulement des élections législatives

Le 24 février 2019, les citoyens moldaves se sont exprimés en prenant part à deux scrutins : les élections législatives et un référendum consultatif sur une réduction du nombre de parlementaires ainsi que sur l'introduction du référendum révocatoire à leur encontre.

L'APF se félicite que ces élections se soient globalement bien déroulées et invite le nouveau parlement à reconstituer rapidement une section moldave dynamique et à renforcer les liens avec l'APF en particulier, et plus largement avec la Francophonie institutionnelle.

Au lendemain de la tenue de ce scrutin, le Secrétaire général parlementaire de l'APF, M. Jacques Krabal, invite l'ensemble des parties prenantes à traduire les choix des citoyens moldaves en actes et les encourage à préserver les valeurs démocratiques. « *Nous espérons que ces résultats électoraux contribueront au renforcement de la démocratie mais aussi au développement de la Francophonie et du français en Moldavie. L'APF se tient à la disposition de la section moldave pour renforcer les formations en français pour les nouveaux députés mais aussi pour les fonctionnaires parlementaires. Nous nous tenons également à la disposition de la section moldave pour envisager les pistes de travail pour l'avenir.* » a ainsi déclaré M. Krabal.

Le Parlement de Moldavie est une section associée de l'APF depuis 1996.

Pour en savoir plus :
apf.francophonie.org

L'APF est l'Assemblée consultative de la Francophonie. Elle regroupe des parlementaires de 87 parlements ou organisations interparlementaires.